Conseil des droits de l’homme

41e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Afrique du Sud**

Genève, le 16 novembre 2022

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la délégation de l’Afrique du Sud pour sa présentation et formule les recommandations suivantes:

1. Assurer que des amendements à la législation soient adoptés pour rendre conformes à l'OPCAT les organes du mécanisme national de prévention contre la torture, notamment l’indépendance prévue à l'article 18.
2. Prendre des mesures pour remédier au recours excessif à la force par les forces de police, notamment en donnant des moyens d'action à la Direction indépendante des enquêtes de police et en assurant une formation adéquate.
3. Accélérer la mise en œuvre du plan stratégique national 2020 sur la violence fondée sur le genre et le féminicide.
4. Prendre des mesures urgentes pour protéger les défenseuses et défenseurs des droits de l'homme dans l'exercice de leur travail et mettre en place une commission d'enquête sur les meurtres, notamment des membres du mouvement Abahlali baseMjondolo, pour mettre fin à l'impunité.

Je vous remercie.